Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

KBOB
Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti pubblici
Coordination Conference for Public Sector Construction and Property Services

Rapport annuel 2022 de la KBOB

Berne, mai 2023

Membres de la KBOB
OFCL, armasuisse, domaine des EPF, OFROU, OFT, DTAP, ACS, UVS

KBOB
Fellerstrasse 21, 3003 Berne, Suisse
kbob@bbl.admin.ch
www.kbob.admin.ch

Table des matières

1 Avant-propos 3

2 La KBOB 3
2.1 La KBOB, hier et aujourd'hui 3
2.2 Contexte 3
2.3 Objectifs et priorités stratégiques 3
2.4 Tâches 4
2.5 Organisation 6

3 Activités de la KBOB en 2022 6
3.1 Comité 6
3.2 Groupe spécialisé Achats et contrats 6
3.3 Groupe spécialisé Variations de prix 7
3.4 Groupe spécialisé Exploitation des immeubles 7
3.5 Groupe spécialisé Construction numérique et BIM 7
3.6 Groupe spécialisé Construction durable 7
3.7 Plate-forme de connaissances sur les marchés publics responsables (PAP) 8
3.8 Normalisation et standardisation 8
3.9 Formation et perfectionnement 8
3.10 Communication 9
3.11 Collaboration avec la CA et le CCMP 9
3.12 Collaboration avec des entreprises liées à la Confédération 9
3.13 Collaboration avec l'IPB 9
3.14 Dialogue avec le secteur de la construction 9
3.15 Autres thèmes et projets importants 9

4 Perspectives pour 2023 11

***Annexe* 12**
Structure organisationnelle 12
Comité 13
Secrétariat de la KBOB 13
Groupes de travail ad hoc et groupes spécialisés 13

1 Avant-propos

Par le présent rapport annuel, la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) a le plaisir de vous informer de ses activités durant l'année 2022.

Comme par le passé, la KBOB entend continuer à fournir à ses membres, qu'ils soient de la Confédération, des cantons, des villes ou des communes, des prestations d'une utilité incontestable en matière de construction, d'infrastructures et de gestion.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé aux travaux de la KBOB pour leur engagement précieux et très apprécié.

2 La KBOB

2.1 La KBOB, hier et aujourd'hui

- Fondée en 1968 en tant qu'organe de coordination des services de la construction de la Confédération, la KBOB s'occupait initialement des questions liées aux marchés publics, à la compensation du renchérissement et aux honoraires des architectes et des ingénieurs.
- Aujourd'hui, elle défend les intérêts de ses membres, les maîtres d'ouvrage, et des propriétaires, des gestionnaires et des exploitants d'immeubles. Elle encourage l'efficacité, la capacité d'innovation et l'optimisation de la gestion des risques, tout en renforçant les intérêts des pouvoirs publics dans le secteur de la construction.
- La KBOB se compose des services de la construction et des immeubles de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.
- Elle défend les intérêts de ses membres dans l'industrie du bâtiment et sert en même temps d'interlocuteur pour le secteur de la construction.
- En normalisant les documents et en harmonisant les processus, la KBOB favorise une collaboration efficace de tous les corps de métier du secteur de la construction, contribuant ainsi grandement à renforcer la sécurité juridique.
- Les travaux de la KBOB profitent non seulement à l'économie en général, mais aussi aux petites et aux moyennes entreprises (PME).

2.2 Contexte

- En Suisse, environ 67 milliards de francs sont investis chaque année dans la construction, dont quelque 22,5 milliards par les maîtres d'ouvrage publics, tous échelons confondus (un tiers pour la Confédération, un tiers pour les cantons et un tiers pour les communes).
- Les pouvoirs publics ont donc tout intérêt à ce que les projets soient réalisés de manière optimale afin de pouvoir garantir l'utilisation efficace des moyens financiers qui leur sont alloués.

2.3 Objectifs et priorités stratégiques

Objectifs de la KBOB:

- Avec ses membres, la KBOB vise à assurer que les moyens sont utilisés de façon économique et ont des effets économiques, écologiques et sociaux durables pendant tout le cycle de vie des immeubles.
- L'objectif premier de la KBOB est d'optimiser les ressources tout en améliorant l'efficacité et la qualité.

Priorités stratégiques de la KBOB:

- Marchés publics: poursuivre la mise en œuvre de la législation révisée et harmonisée (loi fédérale sur les marchés publics [LMP], accord intercantonal sur les marchés publics [AIMP]).

- Construction numérique / BIM: assister les services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics dans l'utilisation appropriée et conforme aux objectifs des outils numériques lors de l'acquisition et de la gestion de bâtiments et d'ouvrages du génie civil, l'accent étant mis sur l'ensemble du cycle de vie des immeubles.
- Soutenir la mise en œuvre d'une gestion immobilière durable.
- Aider les membres de la KBOB dans la gestion des immeubles d'exploitation.
- Soutenir l'harmonisation de la gestion des immeubles publics.
- Défendre les intérêts des membres de la KBOB dans les domaines normatif et réglementaire.
- Acquérir des connaissances techniques sur les questions liées à la variation des prix dans le domaine de la construction et sensibiliser les membres à la réglementation applicable à cet égard dans les différents cas.
- Collaboration avec des tiers: consolider la collaboration avec les maîtres d'ouvrage professionnels et le secteur de la construction.
- Augmentation de l'efficacité: utiliser l'effet de levier de la KBOB. Instaurer une orientation stratégique commune parmi les membres de la KBOB.
- Renforcer la communication et organiser des cours de formation et de perfectionnement.

2.4 Tâches

Les tâches de la KBOB sont définies à l'art. 26 de l'ordonnance concernant la gestion de l'immobilier et la logistique de la Confédération (OILC; RS *172.010.21*). La KBOB assume des tâches notamment dans les domaines suivants:

- Domaines des achats et des contrats: mettre à disposition, dans les trois langues officielles, des modèles d'appels d'offres et de contrats, des recommandations, des guides et des documents d'aide (formulaires, outils d'évaluation, etc.) standardisés.
- Domaine de la variation des prix: élaborer des propositions de réglementation, des guides et des formulaires de calcul dans le domaine des renchérissements précontractuels et contractuels et publier des indices de renchérissement. Soutenir les pouvoirs publics dans le calcul de la variation des prix.
- Gestion des biens immobiliers: mettre à disposition des modèles standard d'appels d'offres et de contrats pour l'acquisition de prestations dans la gestion des bâtiments et publier des documents dans les domaines du facility management et de la documentation d'ouvrage du bâtiment.
- Construction durable: mettre en œuvre de manière cohérente la gestion immobilière durable au sein des services de construction et des immeubles de la Confédération (SCI) grâce à l'élaboration de bases techniques et juridiques ou de normes (recommandations, fiches d'informations). Garantir la compatibilité des fondements et des besoins des autres échelons fédéraux (cantons et communes).
- Normes: défendre et coordonner les intérêts des maîtres d'ouvrage publics auprès des associations normatives.
- Formation et perfectionnement: couvrir les besoins en formation et en perfectionnement par des cours spécialisés et des formations CAS ou internes donnés dans les trois langues officielles.
- Autres tâches: s'engager dans d'autres domaines en fonction des besoins des membres, par exemple dans la construction numérique et le BIM, la mitigation des séismes ou les installations techniques du bâtiment.
- Communication: communiquer dans les trois langues officielles avec ses membres et les acteurs de la branche de la construction, principalement par le biais du site Internet www.kbob.admin.ch et de la lettre d'information.
- Directives / recommandation: le Département fédéral des finances édicte, sur mandat de la KBOB, des directives pour les membres de la KBOB appartenant à l'administration fédérale.

Des recommandations du même type peuvent être formulées à l'intention des autres membres de la KBOB.

2.5 Organisation

Les informations concernant l'organisation de la KBOB figurent dans l'annexe.

Résumé:

- La KBOB propose aux propriétaires d'immeubles et aux maîtres d'ouvrage publics des prestations d'une très grande utilité dans le domaine de la gestion immobilière, notamment dans les groupes de tâches suivants: marchés publics et contrats, y compris les variations de prix, le développement durable, la gestion et l'exploitation des ouvrages, et la numérisation.
- La KBOB contribue à une coopération efficace entre tous les acteurs de la branche de la construction par l'uniformisation et la standardisation, ce qui profite à la fois au secteur public et à l'économie: économie des ressources, simplification et plus-value.

3 Activités de la KBOB en 2022

3.1 Comité

En 2022, le comité de la KBOB a tenu quatre séances, notamment pour:

- débattre de questions prioritaires avec le comité de constructionsuisse, par exemple de la mise en œuvre du droit des marchés publics révisé et de la situation actuelle, notamment les difficultés d'approvisionnement ou les coûts supplémentaires et la culture de coopération;
- traiter des thématiques relatives aux mandataires avec le groupe de base Planification de constructionsuisse, par exemple la collaboration contraignante, le droit des marchés publics, les nouveaux modèles de collaboration, l'inflation et la hausse des prix, la limitation de la responsabilité dans le contrat de mandataire de la KBOB, les recommandations de la KBOB relatives aux honoraires d'architectes et d'ingénieurs 2023;
- examiner les projets pilotes de la Confédération concernant l'application des critères d'adjudication «fiabilité du prix» et «plausibilité de l'offre»;
- entretenir un échange régulier sur l'introduction du droit des marchés publics révisé;
- discuter des conséquences du COVID-19 et de la guerre en Ukraine sur les adjudicateurs et la branche de la construction, par exemple en relation avec les outils développés par la KBOB sur le sujet;
- discuter de la thématique des nouveaux modèles de travail;
- s'informer sur la Value app en tant qu'aide au calcul;
- confier des mandats aux groupes spécialisés et évaluer leurs propositions ou les résultats de leurs travaux.

3.2 Groupe spécialisé Achats et contrats

En vue de l'application de la législation révisée et harmonisée (LMP/OMP/AIMP), le groupe spécialisé Achats et contrats a adopté le nouveau guide concernant l'adjudication de contrats-cadres et la révision du guide pour la gestion des avenants aux contrats portant sur l'étude ou la réalisation de projets de construction.

Différents projets pilotes de la Confédération ont été exécutés dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux critères d'adjudication «fiabilité du prix» et «plausibilité de l'offre». En collaboration avec les deux groupes de travail conjoints KBOB – constructionsuisse «Guide relatif à l'acquisition de prestations de mandataire» et «Guide concernant l'acquisition de travaux de construction», le groupe spécialisé Achats et contrats a accompagné les services d'achat de la Confédération. Les premiers résultats devraient être communiqués en 2023.

Le groupe de travail Processus d'amélioration continue des contrats a contrôlé les modèles de contrat de mandataire, de contrat d'entreprise, de contrat d'entreprise générale, de contrat d'entreprise totale

(bâtiment et génie civil) et les guides correspondants. Ce groupe est composé de membres de la KBOB, de constructionsuisse et de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS).

Il a également approuvé les recommandations 2023 relatives aux honoraires d'architectes et d'ingénieurs.

Dans le secteur de la construction, la guerre en Ukraine s'est traduite par des retards dans la livraison de matériaux, des variations de prix et des coûts supplémentaires. En réaction à cette situation, le groupe spécialisé Achats et contrats a adopté les recommandations pratiques relatives aux difficultés d'approvisionnement, aux surcoûts et aux conséquences économiques sur le secteur de la construction ainsi que la fiche d'information «COVID-19 – Travaux de construction en temps de situation particulière (pandémie); retards dans la livraison de matériaux».

3.3 Groupe spécialisé Variations de prix

Avec la guerre en Ukraine, les prix et, partant, les indices de certains groupes de produits compris dans l'indice des prix des matériaux de la KBOB pour le secteur de la construction ont continué à augmenter de manière significative. Afin que les variations extraordinaires de prix puissent être facturées correctement par les parties contractantes dans la pratique, le groupe spécialisé Variations de prix a révisé les deux recommandations en la matière pour les travaux de construction et pour les constructions en bois ainsi qu'élaboré une nouvelle recommandation concernant la facturation des variations extraordinaires de prix pour l'enveloppe des édifices. En outre, il a apporté son expertise au sein des commissions de travail consacrées aux normes contractuelles SIA 120 relatives au renchérissement.

Comme chaque année, la KBOB a publié les variations des salaires des métiers du second œuvre, l'indice des frais de capital et l'indice des coûts de transport. Elle a également vérifié l'indice des coûts de production selon les chapitres CAN dans les domaines du bâtiment et du génie civil (ICP CAN) et des travaux souterrains (ICP CAN TS), qui est publié par la Société suisse des entrepreneurs (SSE). La KBOB a en outre publié les facteurs de variation de prix conformément aux normes contractuelles SIA 125 et 126.

3.4 Groupe spécialisé Exploitation des immeubles

En 2022, le groupe spécialisé Exploitation des immeubles a invité toutes les personnes intéressées issues des divers services de la construction et des immeubles des pouvoirs publics ou de services équivalents proches de ces derniers à trois après-midis d'information consacrés aux thèmes suivants:

- ProLeMo+
- Bilans énergétiques
- Responsabilité des propriétaires et des exploitants

3.5 Groupe spécialisé Construction numérique et BIM

En septembre 2022, le groupe spécialisé Construction numérique et BIM a publié l'annexe au contrat «Application de la méthode BIM dans la construction d'infrastructures et le génie civil» à la suite de l'annexe au contrat «Application de la méthode BIM aux prestations de mandataires généraux dans le secteur du bâtiment», publiée en 2021. En parallèle, il a également élaboré l'annexe «Application de la méthode BIM aux prestations de mandataires individuels dans le secteur du bâtiment».

La fiche d'information «Traitement des données numériques lors de l'utilisation du BIM dans les projets de conception et de construction» a été publiée en septembre 2022 également.

3.6 Groupe spécialisé Construction durable

Le groupe spécialisé Construction durable s'est penché sur différents thèmes en vue de la mise en œuvre du droit des marchés publics révisés, parmi lesquels:

- Une recommandation relative aux acquisitions durables dans le secteur du bâtiment mettant l'accent sur l'application de critères d'adjudication est en cours d'élaboration et sera publiée en 2023. L'objectif de cette recommandation est de montrer de manière pratique les bases

pour intégrer le développement durable selon le droit des marchés publics révisé dans l'étude et la réalisation des projets de construction, et ce en s'appuyant sur des exemples.

- Une recommandation relative aux matériaux de construction minéraux est en cours d'élaboration et sera publiée en 2023. Cette recommandation comprendra un aperçu de la construction durable avec des matériaux minéraux, des informations sur la protection du climat et des ressources dans le cadre de l'utilisation de ces matériaux et une liste des avantages et des inconvénients de ceux-ci.
- Dans le cadre de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral, la discussion a porté sur la définition de priorités pour le plan d'action 2024-2027.
- La mise à jour de la recommandation «Écobilans dans la construction» est en cours. La liste Excel relative aux données des écobilans, qui contient non seulement les données des écobilans dans le secteur de la construction, mais également des données environnementales spécifiques aux fabricants, a pu être publiée au début de l'été 2022.
- La défense des intérêts des membres de la KBOB dans différentes organisations et divers groupes de travail internes ou externes à l'administration fédérale est assurée.

La KBOB participe à la coordination générale des travaux dans le domaine des achats durables au sein du groupe de travail pour les achats publics durables de la Conférence des achats de la Confédération (CA). Sur mandat de la CA, le groupe spécialisé élabore des bases visant une intégration systématique de la durabilité dans les achats publics de biens et de services ne relevant pas du secteur de la construction. Il s'agit principalement de coordonner les travaux relatifs aux coûts du cycle de vie (LCC, *life cycle costs*) et d'exploiter les synergies dans l'évaluation de la durabilité sociale.

3.7 Plate-forme de connaissances sur les marchés publics responsables (PAP)

Depuis début septembre 2020, la plateforme de connaissances sur les achats publics responsables (PAP) est mise à disposition par la CA et la KBOB. Cet outil permet aux pouvoirs publics suisses de rechercher les connaissances actuelles dans le domaine des achats publics durables et contribue ainsi à la mise en œuvre harmonisée de la législation révisée sur les marchés publics.

L'OFCL et le service des marchés publics écologiques de l'OFEV soutiennent la CA et la KBOB dans le développement de la PAP. Et les groupes de travail Achats publics durables de la CA et Construction durable de la KBOB accompagnent ce dernier.

En 2022, la PAP a été complétée avec d'autres fonctions et contenus. En outre, en mai 2022, la deuxième conférence sur les marchés publics durables de la CA et de la KBOB a permis de dispenser des informations sur la PAP, en collaboration avec l'ACS, l'UVS, l'ASIC et la DTAP.

3.8 Normalisation et standardisation

La KBOB défend les positions de ses membres au sein des commissions centrales des normes et des règlements SIA ainsi que des commissions sectorielles des normes de la SIA.

Des représentants de la KBOB participent à d'autres commissions et à leurs projets de normalisation et de standardisation, importants pour les services de la construction et des immeubles.

En ce qui concerne les méthodes et les processus de travail numériques, on observe actuellement une forte internationalisation du système de normes: les normes EN et ISO sont développées et mises en œuvre à un rythme élevé. Le système de milice dans la normalisation en Suisse atteint les limites de ses capacités.

3.9 Formation et perfectionnement

En automne 2022, la KBOB a pu organiser en présentiel plusieurs cours spécifiques sur le droit révisé des marchés publics. Un cours sur l'acquisition de prestations de mandataire et un autre sur l'acquisition de prestations de construction ont été organisés respectivement à Berne et à Zurich sur la base de guides révisés.

En outre, le standard Construction durable en Suisse (SNBS) Infrastructure a fait l'objet d'une présentation en ligne en français, en collaboration entre la KBOB et le NNBS.

La KBOB a organisé, avec la Haute école de Lucerne – Technique et architecture, le 19e *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en gestion de projets dans le domaine de la construction. 12 participants issus du secteur des maîtres d'ouvrage publics y ont participé. La KBOB a en outre soutenu le sixième CAS en management de projets de construction à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

En mai 2022, à Bienne, a eu lieu la deuxième conférence sur les marchés publics durables de la CA et de la KBOB, en collaboration avec l'ACS, l'UVS, l'ASIC et la DTAP. Elle a rencontré un grand succès.

3.10 Communication

Le site Internet de la KBOB (www.kbob.admin.ch) a à nouveau affiché une très bonne fréquentation: la page d'accueil du site a enregistré environ 135 000 visites en 2022.

La KBOB a envoyé cinq lettres d'information à quelque 3500 personnes.

Elle a traité tout au long de l'année des demandes de renseignements et des suggestions, par courriel ou par téléphone. Les thèmes les plus fréquents étaient les recommandations en matière d'honoraires, les variations de prix extraordinaires et les modèles de contrats. Il a aussi été question de la formation et du perfectionnement, de thèmes liés au développement durable et d'instruments de la KBOB. De plus, le secrétariat a enregistré de nouvelles inscriptions à la lettre d'information de la KBOB.

3.11 Collaboration avec la CA et le CCMP

En 2022 également, l'étroite collaboration entre les secrétariats de la KBOB et de la CA s'est poursuivie dans la perspective de la mise en œuvre de la loi révisée sur les marchés publics. Un échange s'est également instauré sur ce sujet avec le Centre de compétence des marchés publics de la Confédération (CCMP).

Des sujets présentant des intérêts communs avec la CA, notamment au niveau stratégique, ont été discutés et coordonnés, par exemple les marchés publics, la durabilité, la collaboration avec d'autres organes fédéraux ou les contacts avec le secteur de l'économie.

3.12 Collaboration avec des entreprises liées à la Confédération

La KBOB entretient un échange régulier avec les CFF.

3.13 Collaboration avec l'IPB

La KBOB et la Communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage professionnels privés (IPB) se sont à nouveau rencontrées en 2022 pour un échange d'idées. Des sujets présentant des intérêts communs ont été discutés à cette occasion. L'échange doit se poursuivre en 2023 et être renforcé dans la mesure du possible dans certains domaines thématiques.

3.14 Dialogue avec le secteur de la construction

Outre les activités des groupes de travail conjoints (voir points 3.2 et), la KBOB et l'organisation faîtière de la construction, constructionsuisse, ont régulièrement mené des dialogues approfondis, notamment sur les questions de la mise en œuvre du droit des marchés publics révisé, des honoraires des mandataires et de la numérisation.

3.15 Autres thèmes et projets importants

L'année sous revue a été principalement marquée par les thèmes et les projets suivants:

- poursuites de travaux relatifs à la mise en œuvre du droit des marchés publics révisé et harmonisé, par exemple dans le cadre de la stratégie de l'administration fédérale en matière d'acquisitions – Stratégie de mise en œuvre concernant la révision totale du droit des marchés publics pour la période stratégique 2021-2030;

- contribution à la rédaction d'avis et de réponses aux interventions parlementaires;
- participation à la Commission des marchés publics Confédération-cantons (CMCC);
- analyse de la réglementation et des normes dans le domaine de l'immobilier;

4 Perspectives pour 2023

Conformément à ses priorités stratégiques, la KBOB traitera notamment les thèmes suivants en 2023:

- poursuivre la mise en œuvre du droit des marchés publics révisé et harmonisé (LMP, OMP et AIMP). Coordonner les mesures correspondantes avec la CA;
- poursuivre les travaux sur les thèmes et les instruments pour l'acquisition de prestations de mandataire et de travaux de construction, en particulier pour l'organisation de concours portant sur les études et la réalisation ainsi que pour l'attribution de mandats d'étude parallèles des prestations globales;
- construction numérique et BIM: développer et approfondir la structure mise à disposition dans les annexes au contrat «Application de la méthode BIM» conformément à la disposition du groupe de travail ad hoc BIM, par ex. catalogue d'éléments, catalogue de données spécialisées, etc.;
- construction numérique et BIM: transférer le groupe de travail ad hoc BIM vers un groupe spécialisé dédié à la numérisation et à BIM ainsi que constituer un groupe de travail BIM axé sur le génie civil;
- gestion durable de l'immobilier: établir une recommandation «Achats durables dans la construction – partie bâtiment» à titre d'explication de la mise en œuvre de la LMP révisée; effectuer des travaux sur le calcul des coûts du cycle de vie (LCC, *life cycle costs*) et du coût total de possession (TCO, *total cost of ownership*) des ouvrages; établir une recommandation pour l'utilisation durable de matériaux de construction minéraux; signer une charte relative à la construction selon les principes de l'économie circulaire; effectuer des travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'une recommandation sur le zéro émission nette; définir des mesures relatives aux plans d'action 2024-2027 de la Stratégie pour le développement durable 2030 et de la Stratégie Culture du bâti; mettre à jour les recommandations et les fiches d'information et en établir de nouvelles;
- approfondir l'échange avec les niveaux cantonal et communal, entre autres dans le cadre du projet TRIAS;
- normes: constituer un groupe spécialisé Normes de la KBOB et défendre les intérêts des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics dans les activités de normalisation et de réglementation;
- organiser la troisième conférence sur les marchés publics durables en collaboration avec la CA.

Annexe

Structure organisationnelle

Sont membres de la KBOB:

- l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL);
- armasuisse Immobilier;
- le Conseil des écoles polytechniques fédérales (CEPF);
- l'Office fédéral des transports (OFT);
- l'Office fédéral des routes (OFROU);
- la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP);
- l'Association des communes suisses (ACS);
- l'Union des villes suisses (UVS).

Les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) ont le statut d'observateurs.

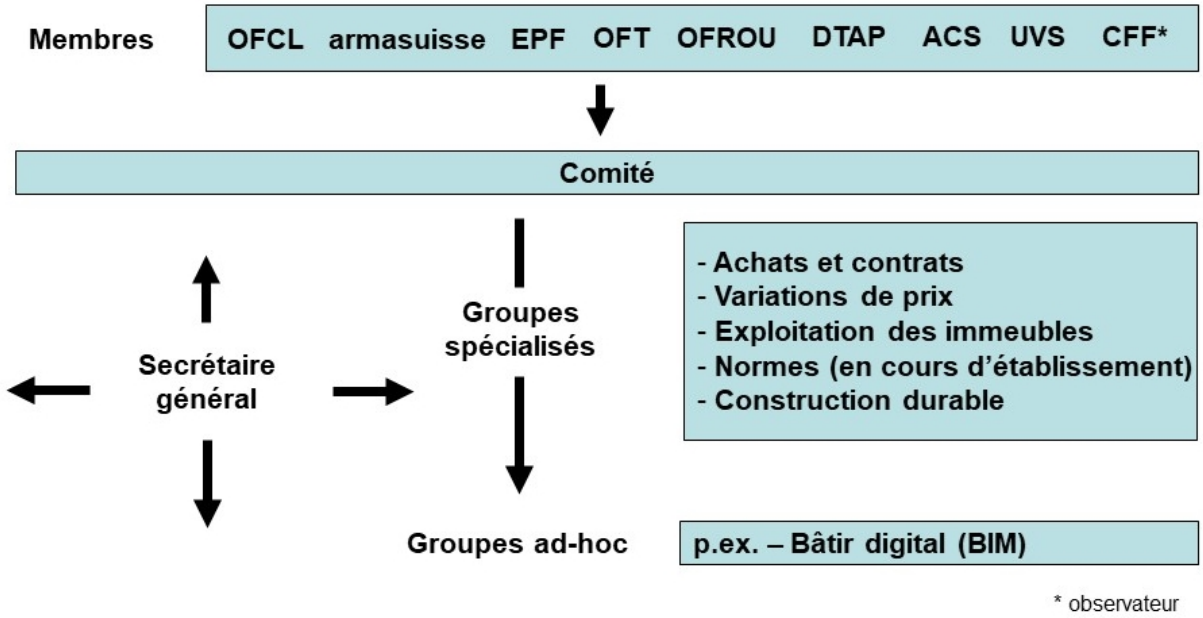

Le comité (à l'échelon de la direction) définit les priorités, analyse des sujets transversaux et développe des stratégies.

Le secrétariat général de la KBOB est chargé d'exécuter les tâches qui sont confiées à la conférence en collaboration avec les groupes spécialisés et les groupes de travail, pour autant que lesdites tâches n'incombent pas au comité. Il coordonne également les tâches non seulement au sein de la KBOB, mais aussi entre la KBOB et les tiers.

Pour traiter les thèmes importants, la KBOB met en place des groupes spécialisés et des groupes ad hoc chargés d'exécuter toutes les tâches déterminantes pour les membres de la KBOB sur mandat du comité. Ces groupes assurent en outre l'échange d'informations et d'expériences entre les membres de la KBOB. Ils se composent des membres de la KBOB ainsi que de représentants d'autres maîtres d'ouvrage publics (par exemple, les Chemins de fer fédéraux suisses [CFF], la Poste Immobilier ou l'Association suisse Infrastructures communales [ASIC]).

La KBOB travaille étroitement avec la Conférence des achats de la Confédération (CA) dans différents domaines, par exemple les marchés publics, la durabilité, la collaboration avec d'autres organes fédéraux et les contacts avec les entreprises.

Pour de nombreux thèmes, comme la construction durable, la documentation d'ouvrage dans le secteur du bâtiment, la construction numérique et le BIM, elle travaille en étroite collaboration avec la Communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage professionnels privés (IPB), qui réunit les principaux maîtres d'ouvrage professionnels privés.

Comité

Pierre Broye, directeur de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), président de la Conférence des achats de la Confédération (CA) (président)
Peter Bernasconi, représentant de l'Association des communes suisses (ACS)
Christophe Beuret, chef de section des grands projets de l'Office fédéral des transports (OFT)
Guido Biaggio, vice-directeur de l'OFROU, responsable de la division Infrastructure routière Est
Mirjam Bütler, secrétaire générale de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)
Martin Frösch, directeur suppléant et responsable du secteur Constructions de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)
Stephan Pfuh, responsable Supply Chain Management, CFF SA (avec un statut d'observateur)
Michael Quetting, chef immobilier du Conseil des Écoles polytechniques fédérales (CEPF)
Wiebke Rösler Häfliger, directrice de l'office des bâtiments de la ville de Zurich, Union des villes suisses (UVS)
Martin Stocker, vice-directeur d'armasuisse et responsable d'armasuisse Immobilier

Secrétariat de la KBOB

Herbert Tichy, secrétaire général Karin Nuttall, juriste à la KBOB Fabrice Favre, délégué de la KBOB Anna Wimmer, cheffe de projets à la KBOB	Vera Kämpfen, cheffe de projets Construction durable (jusqu'au 31 août 2022) Urs Wigger, gestionnaire de projet de la KBOB et de la CA (jusqu'au 30 avril 2022) Larissa Schnider, gestionnaire de projet pour la mise en œuvre du droit des marchés publics au sein de la KBOB et de la CA (depuis le 1er mai 2022) René Bäbler, responsable Construction durable (depuis le 1er septembre 2022)

Groupes de travail ad hoc et groupes spécialisés

Groupe spécialisé Achats et contrats	**Groupe Variations de prix**
Fabrice Favre, KBOB, responsable	Fabrice Favre, KBOB, responsable
Frédérick Balmer, OFCL	Benedikt Beer, OFT
Clemens Baschung, ASIC, depuis le 1er avril 2022	Monika Bühler, OFCL, jusqu'au 30 septembre 2022
Alex Bukowiecki, ASIC, jusqu'au 31 mars 2022	Andreas Fankhauser, OFS
Silvio Gasparini, BLS, jusqu'au 31 mars 2022	Roman Kurath, OFROU
Cornelia Gogel, DTAP	David Leonzi, OFCL, depuis le 1er octobre 2022
Malgorzata Hilik, OFT	Roman Lerch, OFS
Sabrina Krank, domaine des EPF	Rupert Lieb, DTAP
Dominik Kuonen, CFF SA	Hans Schlotterbeck, UVS
Jürg Oetiker, UVS	Ronald Wüthrich, armasuisse Immobilier
Michèl Quirino, DTAP	
Marcel Ruchti, OFROU	
Roger Scheidegger, La Poste SA	
Oliver Wechsler, BLS, depuis le 1er avril 2022	
Ronald Wüthrich, armasuisse Immobilier	
Nicole Zumstein Bonvin, UVS	

Groupe spécialisé Exploitation des immeubles	Groupe spécialisé Construction durable
Anna Wimmer, KBOB, responsable Michael Huber, CFF SA, invité Martin Meyer, ASIC, ville de Thoune Reto Pahl, Rupert, Service des bâtiments des Grisons Horst Rapelli, CSAC, Service immobilier Argovie Martin Schweizer, armasuisse Immobilier Theodor Steiner, OFCL Erwin Zurfluh, UVS, service immobilier de la ville de Zurich	René Bäbler, KBOB, responsable Caroline Adam, armasuisse Immobilier Annette Aumann / Niko Heeren, eco-bau, office des bâtiments de la ville de Zurich Laure Gauthiez / Alain Cuche, OFROU Matthias Howald, ARE Roger Nufer, OFEN David Hiltbrunner, OFEV Kathrin Hasler, OFL Jörg Schwarzentruber / Vera Kämpfen, OFCL Sabrina Krank, Conseil des EPF Roger Waeber, OFSP

Groupe de travail ad hoc BIM	
Anna Wimmer, KBOB, responsable Roman Bürki, CFF SA Thomas Czàka, ACS, Yverdon-les-Bains Ueli Fergg, EPFZ Frank Gysi, DTAP, canton d'Argovie Renato Nell, ACS, service des constructions ville de Berne Christian Rutz, armasuisse Immobilier Odilo Schoch, OFROU Adrian Schuler, UVS, ara region bern ag Giancarlo Serafin, Domaine EPF Andreas Stucki, OFCL Robert Urbanek, UVS, Service des bâtiments Zurich Adrian Wildenauer, CFF SA	